

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÉSOLUTION DE PPCMOI NUMÉRO CM 139-10-06-25

Aux personnes intéressées par le projet de résolution de PPCMOI numéro CM 139-10-06-25 de la Ville de Repentigny.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 10 juin 2025, le conseil municipal de la Ville de Repentigny a adopté le premier projet de résolution de PPCMOI numéro CM 139-10-06-25 autorisant la construction de deux bâtiments d'habitations multifamiliales de trois étages totalisant 64 logements sur le lot 2 101 997 localisé sur le boulevard Le Bourg-Neuf et une partie du lot 2 103 093 localisé sur le chemin de la Presqu'île.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **3 juillet 2025, à 19 h** à l'hôtel de ville de Repentigny situé au 435, boulevard Iberville.
3. Cette première résolution de PPCMOI a été adoptée dans le cadre du Règlement 443 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble
4. En résumé, la résolution a pour objet de permettre :
  - La construction de deux bâtiments principaux occupés par des usages d'habitations multifamiliales selon une structure en ensemble intégré;
  - Une largeur de lot de 20,99 m;
  - Une configuration d'un nouveau terrain (lot) ne permettant pas la norme d'insertion théorique d'un rectangle établi par la largeur (24 m minimum) et la profondeur (35 m minimum) réglementaire d'un lot avec un débordement de 2,35 m à l'extérieur du lot;
  - La localisation d'une aire d'entreposage des matières résiduelles en cour avant du côté du futur prolongement de la rue Bertrand;
  - La localisation d'équipements récréatifs en cour avant du côté du futur prolongement de la rue Bertrand.
5. Au cours de cette assemblée publique de consultation, il sera expliqué le projet de résolution de PPCMOI ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes ou organismes qui désirent s'exprimer pourront alors le faire.
6. Pour toute information concernant ce projet de résolution de PPCMOI, veuillez communiquer avec le bureau du greffier au 450 470-3130 ou par courriel à l'adresse [greffe@repentigny.ca](mailto:greffe@repentigny.ca).
7. Ce projet de résolution de PPCMOI contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
8. Le projet de résolution de PPCMOI vise la zone H3-179.



Donné à Repentigny, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de juin 2025.

Le greffier,



M<sup>e</sup> Marc Giard, OMA, avocat